

Compte rendu du CONSEIL d'ECOLE du 07 Juin 2011

Présents

Directeur par intérim : M. Jean-Yves DEPARIS

Gestionnaire Comptable : M Philippe DUMAS

Enseignants : Corinne MARCEL-HUET , Séverine YAMAGUCHI , Anne-Claude BENINCA , Sandrine ROBERT-ITIER , Michelle AKAHORI , Emmanuel RESBEUT , Jean-François BRUN, Marie BOURBON , Eri OI , Carol VALLET , Anne DEJEAN , Florian RUIZ , Eric HERMAND

Représentants des parents APE : M. Nicolas SANTINI, Mme Caroline DOVILLERS, Mme Anne SIGNORA

Représentants des parents AF-FCPE : Mme Catherine BRIX, Mme Valérie LEE, Mme Marion Frenkenberg, M. Brancourt

Adoption des procès verbaux du conseil d'école du 1er trimestre ainsi que du conseil d'école extraordinaire du 1er février 2011

Adopté à l'unanimité, avec une correction signalée par M Santini

Au lieu de « 8 non 6 oui » lire « 8 non 7 oui »

1) Point sur la situation depuis le 11 mars.

Nombre d'élèves avant 11 mars 585.

Nombre d'élèves au 4 avril :185

Nombre d'élèves ce jour : 378

Départ des enseignants Mme Eline, Mme Pin, M Clorennec, Mme Merabet.

Retour de Mlle Pichard à la rentrée du 9 mai.

2) Sécurité : point sur les mesures prises depuis le 11 mars.

Dans un premier temps, un certain nombre de mesures ont été prises pour la rentrée du 4 avril :

- *vérification du bâtiment de Fujimi,*
- *achat de placards à chaussons suivant les recommandations en cas de pluie,*
- *interdiction de boire l'eau du robinet,*
- *préparation d'un confinement dans le gymnase,*
- *fermeture du jardin des maternelles.*

Par la suite, ces mesures ont été allégées et d'autres mesures ont été prises :

- *les experts de l'IRSN ont vérifié le bruit de fond du petit jardin,*
- *les autorités japonaises n'appellent plus à limiter la consommation d'eau du robinet,*
- *une balise a été placée à l'ambassade qui nous avertirait en cas de danger de dépassement du seuil de radioactivité.*
- *Réouverture des fontaines à eau*
- *Modification des protocoles de sécurité existants concernant les situations d'incendie et de séisme : ajout d'un protocole concernant le confinement. Les protocoles existants ont également été révisés par les services de la sécurité civile.*
- *Constitution d'un listing recensant les personnes autorisées à prendre en charge un enfant (en cours de réalisation, sur la base d'un document envoyé aux familles)*
- *Reconstitution des stocks alimentaires et hygiéniques sur une base de 600 personnes pour Fujimi.*

3) Préparation rentrée 2011 : effectifs et structure pédagogique, horaires du mercredi.

De nombreuses difficultés à établir une structure du fait que nombre de familles n'ont pas rapidement répondu au sondage. Nous avons recueilli 375 réponses fermes de réinscriptions, 98 nouvelles inscriptions, 52 familles indécises. Nous tablons sur un effectif de ~490 en considérant le tiers des familles indécises.

*La structure pédagogique telle que nous la prévoyons avec ces effectifs est présentée en annexe. **Elle est dans le contexte actuel provisoire et sujet à des bouleversements selon les événements.***

Nous envisageons à l'heure actuelle 20 classes avec les objectifs suivants :

- *privilégier des CP à faibles effectifs*
- *privilégier les classes bilingues simples,*
- *limiter les doubles niveaux, surtout sur deux cycles.*

Il est noté que

- *le cycle 3 est particulièrement chargé.*
- *Nous compterons une classe de maternelle en moins.*
- *Les classes doubles en cycle 3 sont une variable d'ajustement permettant de gérer des arrivées sans alourdir des effectifs.*

***Il est rappelé que le nombre maximum est limité à 30 élèves par classe, bilingue compris.** Pas de différence n'est faite à ce niveau là. La classe bilingue est théoriquement considérée comme une classe normale sur ce plan.*

Mme Dejean rappelle que durant les deux années écoulées, un engagement a été pris par la Direction auprès des parents d'élèves de ne pas dépasser 27 élèves en CP Bilingue. Cette limite a été respectée et les listes d'attentes se sont constituées au dessus de 27.

M. Deparis quittera l'équipe de cycle 3 pour poursuivre encore un an sur le poste de directeur.

Les assignations de classe ne sont pas finalisées, nous attendons encore des confirmations liées à la structure pédagogique future.

Une ATSEM sera reclassée sur un poste d'enseignante de japonais, quittant ses fonctions d'ATSEM du fait de la suppression d'une classe de maternelle. Elle y a donné entière satisfaction, et a souhaité poursuivre sa mission d'enseignement pour laquelle elle est diplômée. Cette mesure sera prise uniquement pour une année le temps de retrouver 7 classes de maternelle.

A l'initiative des représentants de parents, une discussion a lieu sur la pertinence d'un tel choix, et l'impact de ce reclassement sur les quotités horaires des autres enseignants déjà en place. Il est répondu par M. Dumas que cette solution, pour n'être pas idéale, est cependant la moins mauvaise, si l'on considère à la fois les points de vue humains, légaux, et administratifs.

Comme indiqué lors du CA, l'administration a demandé à l'AEFE le détachement à mi-temps d'un personnel résident sur la mission de conseiller pédagogique. Nous sommes en attente de la réponse de l'AEFE. Nous avons bon espoir...

M. N'Guyen a rappelé que la mission de Cécile Pin était destinée à se terminer en 2012, une fois la mise en place du bilingue franco-anglais finalisé. C'est le cas dans la plupart des établissements de la zone où les expatriés sont de moins en moins nombreux.

A la question de M. SANTINI sur le coût d'une nouvelle classe dont l'ouverture permettrait une moyenne de 23,1 élèves au cycle 3, M. DUMAS répond que cette hypothèse n'est pas envisageable

compte tenu de la situation actuelle : déficit de 195 000 000 de Yens et engagement pris de ne pas augmenter les frais de scolarité.

Horaires du mercredi.

Il semble que cet horaire soit rentré dans les habitudes et ne pose plus de souci. Compte tenu des contraintes institutionnelles qui ne nous permettent pas d'avoir des horaires au-delà de 26h, il est proposé que l'horaire d'entrée du mercredi matin pour les cycles 3 soit maintenu.

Les représentants de parents objectent que ce n'est guère pratique pour les fratries réparties sur les 3 cycles. Il est répondu que compte tenu des contraintes d'emploi du temps et des contraintes horaires légales, cette organisation est la moins mauvaise possible.

4) Point sur l'année : aide individualisée, FLE, projet langue.

L'aide individualisée a été mise en place cette année après le temps scolaire. Elle est destinée aux élèves en difficulté sur certaines compétences. L'enseignant, avec l'aval du conseil de cycles, propose à la famille la prise en charge, qu'il est possible de refuser.

En général, les enseignants proposent 30 minutes par jour. Cette aide est offerte de la PS au CM2. Aucune durée fixée, cela peut être une, deux ou 10 séances selon les besoins.

M. Deparis insiste sur l'importance de l'accord signé des familles. Sans cela, l'enfant ne peut être pris en charge. Aussi, il est demandé aux enseignants de ne pas prendre d'élève seul. Cela a pu créer quelques soucis avec des familles (retards dans le retour des prises en charge...).

La question de la communication avec les familles est évoquée à ce moment de la discussion. Il est demandé que les mails soient envoyés en anglais et/ou en japonais. M. Dumas reconnaît qu'il y a là un besoin et des améliorations sont prévues à ce sujet

FLE : bilan par Marie Bourbon, qui présente dans les documents cités en annexe l'évolution du nombre de prise en charge FLSCO au cours de l'année. La diminution du nombre d'enfants pris en charge s'explique essentiellement par les progrès réalisés par ces enfants. Le non retour, après le 4.04.11, de certains élèves relevant du soutien FLSCO, est assez peu significatif.

Mme Bourbon explique la notion de contrat d'engagement et présente un exemplaire du contrat, précisant qu'il est réservé aux enfants pris en charge dans le cadre du FLSCO. Ce contrat n'est pas proposé pour les classes bilingues.

L'hypothèse de création d'une classe d'intégration, parfois appelée « classe relais » est évoquée. Elle permettrait d'accueillir des enfants non francophones pour leur donner des bases avant de les intégrer dans la classe ordinaire correspondant à leur âge. Elle viserait prioritairement les élèves des cycles 2 et 3.

Projet Langue :

Montée du bilingue en CM1. Décision de ne plus dédoubler des classes françaises : un enseignant en bilingue aura en charge une classe sur un poste à mi-temps ou deux classes bilingues.

Une campagne de recrutement a été organisée afin de connaître les familles potentiellement intéressées en PS et dans les autres classes. Nous récoltons les réponses, préparons les tests. Certains ont déjà eu lieu, d'autres seront prévus les 31 août et 1^{er} septembre pour les familles à l'extérieur du Japon.

Rappel sur le recrutement en bilingue par Carol Vallet, enseignante anglophone (un test en langue française ou anglaise pour les maternelles, un test en français et anglais pour l'élémentaire). Nous privilégions le bon sens afin de permettre aux élèves d'intégrer cette filière sans mettre leur scolarité en péril.

Cas de la filière bilingue franco japonaise

Nous réfléchissons en effet dans la perspective 2012 sur la possibilité d'enrichir l'offre en japonais par un système d'options, nous regarderons aussi de près le système expérimenté dans d'autres établissements de la zone (enseignement en DNL dans plusieurs disciplines en japonais). Nous pouvons d'ores et déjà offrir des heures supplémentaires de type Kumon l'an prochain si demande il y a.

Il est précisé que les évaluations des résultats obtenus lors de cette activité ne rentrent pas dans le cadre du livret scolaire. Il s'agirait bien d'un apprentissage parallèle, non intégré aux programmes et instructions de l'enseignement du LFJT.

5) **Fête de l'école**

Le 18 juin, dès 16h, les enseignants de l'école invitent toutes les familles à venir les retrouver lors de la kermesse de l'école. Un moment festif pour nous réunir après les événements qui ont marqué cette année. Les parents volontaires pour tenir les stands sont priés de contacter Sandrine. Le repas aura lieu le soir de 18h30 à 20h.

6) **Questions diverses**

AF FCPE

Y a-t-il eu un retour d'expérience qui a été fait sur la gestion du 11 mars ? Si oui, pourrait-il être communiqué à l'ensemble de la communauté scolaire ? Si non, les associations pourraient-elles y être associées ? Voir réponses données en début de réunion par M. Dumas.

Nous y avons répondu lors du CA : un retour d'expérience a eu lieu lors de la rentrée du 4 avril.

- Le point sur la politique de sécurité à l'école :

1. face à la question sismique,
2. face à la question nucléaire (au sein de l'école, au niveau cantine) y a-t-il eu des évolutions dans le protocole mis en place le 30 mars (question de l'eau à la cantine)

Nous avons procédé à différents aménagements suite à la possibilité de confinement (achat d'eau, de vivres...), procédé à un exercice d'évacuation incendie le 23 mai, l'eau de la cantine est filtrée cependant rien n'indique que l'eau du robinet soit impropre à la consommation. Les aliments achetés sont traçables, L'ambassade doit nous avertir si le taux de radioactivité devenait inquiétant.

- Tous les emails après le tremblement de terre ont été envoyés en français. Beaucoup de parents non francophones n'ont pas pu comprendre ce qui s'était passé à l'école et ne pouvaient évidemment pas téléphoner à leur conjoint francophone pour avoir des nouvelles. Peut-on traduire systématiquement les messages de l'école en japonais ou anglais, surtout en cas de crise ?

D'une façon générale la communication du Lycée est réalisée en français qui est la langue qui nous réunit. Autant que faire se peut nous nous efforçons néanmoins de donner une version en japonais des messages les plus urgents

Cette question est notée et un effort sur ce thème est envisagé.

- Mise en place d'une section franco-japonaise : la reconstitution de la population qui fréquente le lycée qu'entraînent les conséquences du 11 mars rend plus urgente et plus pertinente qu'auparavant la création d'une section bilingue. Le lycée pense-t-il travailler sérieusement sur cette question dans un avenir proche (rentrée Takinogawa)

La question a été abordée pendant la présentation du projet langue

- La composition des classes pour la rentrée de septembre : maintien des classes, question des enseignants, notamment en classe bilingue.

La question a été abordée pendant la présentation de la structure :

- La question du mercredi matin : qu'en est-il de l'horaire décalé (rentrée à 9h) pour le cycle trois ?

La question a été abordée pendant la présentation de la structure

- La question de l'emprunt des livres en langue étrangère (anglais, japonais) : où en est-on de la politique d'achat ? de la politique de prêt

Il est suggéré que les professeurs de japonais inscrivent les élèves qui le souhaitent à une bibliothèque de quartier, bien dotée, pour favoriser la lecture en japonais ou la fréquentation des albums en japonais pour les élèves ou les familles qui le souhaitent.

On peut parfaitement envisager que les élèves des groupes d'anglais non scolarisés en bilingue empruntent eux aussi des ouvrages anglophones. .

- Nous souhaiterions que la direction ne permette pas aux médias de rentrer dans l'enceinte du lycée sans avoir préalablement demandé l'autorisation aux parents.

Réponse qui a d'ores et déjà été donnée par notre proviseur : la rentrée du Lycée de Tokyo le 4 avril était un événement important pour notre communauté qui était aussi suivi par nos concitoyens en métropole. Le Président de la République a d'ailleurs mentionné ce sujet lors de son discours. Il est donc tout sauf étonnant que les médias français présents à Tokyo aient souhaité couvrir cet événement. Ils l'ont fait de leur propre initiative, la presse étant libre en France, et non sur une quelconque invitation de l'Ambassade ou du Lycée. Leur refuser l'accès aurait été contraire à notre démarche de transparence, vis-à-vis de la communauté scolaire mais aussi du grand public en général.

Par ailleurs, une autorisation de principe concernant la diffusion d'images est signée en début d'année par les familles.

Questions de l'APE FAPEE

Evaluation et intégration d'élèves en filière bilingue à Fujimi: quels sont les critères d'intégration ? Peut-on fixer un effectif maximum par classe plus faible qu'en filière classique ?

La question a été abordée pendant la présentation de la structure

Bibliothèque: peut-on augmenter le nombre de livres qu'empruntent les maternelles: actuellement 1 par semaine et seulement à partir de la GS ? Nous proposons de commencer dès la PS.

Anne Laure Ludot nous répond : Dans la mesure où les effectifs de la rentrée 2011 seront moins nombreux que cette année, nous envisageons d'étendre les prêts (un par semaine) aux élèves de Moyenne Section à titre d'essai. Nous ne disposons pas de livres empruntables par les PS en nombre suffisant pour l'instant (problème de fragilité des livres, etc). Les élèves de PS disposent néanmoins qu'un grand nombre d'ouvrages dans leurs classes respectives, ce qui leur permet d'être en contact quotidien avec les livres (tant au niveau de l'objet que du contenu, bien évidemment).

Périscolaire: peut-on faire un bilan de l'année, y a-t-il des projets pour l'année prochaine ?

Intervention de M. Dumas présentant le bilan chiffré. M. Santini fait remarquer le bénéfice important dégagé. il est répondu que ce bénéfice, pour la première année (expérimentale) sera redistribué aux familles une fois que la stabilité de la situation sera confirmée.

Chaines téléphoniques: complétons-les par un mailing géré par l'administration ou l'enseignant.

Les chaines téléphoniques incluent déjà les adresses mél des familles, le secrétariat les possède également et les utilise lors d'envois d'informations.

Peut-on réaliser un annuaire de tous les élèves avec leurs coordonnées ?

Les familles possèdent déjà la chaine téléphonique de la classe, des échanges entre déléguées pourraient être possibles si les familles sont toutes d'accord.

Mme Hermoso, notre nouvelle infirmière, semble donner satisfaction. Quel est son statut contractuel ?

Effectivement, elle donne entière satisfaction. Elle est engagée en contrat local.

M Deparis restera-t-il Directeur en 2011-12 ?

la réponse est oui.

Questions supplémentaires

Suite à l'annonce du déménagement en mai 2011 qu'en est il de :

- arrêt de CAP+ à avril 2012
- organisation du périscolaire
- rythme scolaire: 4, 4½ ou 5 jours
- contraintes du ramassage scolaire

Ces questions sont intimement liées entre elles et il manque des données de base pour y répondre. Du nombre de participants inscrits au service de ramassage scolaire dépend la souplesse de ce même service, qui permettrait un prolongement du service après les heures de périscolaire / Cap +

Un sondage devrait être réalisé auprès des familles.

